

## ESPACE EPILATION LILLE :

Un des cas d'échec les plus intéressant est celui de Madame Stéphanie DEBACKER qui avait ouvert neuf centres ESPACE EPILATION dans le nord qui après avoir été très rentables ont presque tous terminé en liquidation judiciaire. Vous allez voir pourquoi ces entreprises après avoir affiché de très beaux bénéfices ne pouvait que terminer en faillite

La première par exemple après avoir fait plus de 240 000 euros de bénéfices entre 2004 et 2009 a terminé en liquidation judiciaire en 2020 :

ESPACE EPILATION			CA	R
<b>EE1</b>		31 12 04	<b>301 068</b>	<b>31 970</b>
425 074 960 / <b>18 11 99</b>		31 12 05	<b>313 338</b>	<b>20 338</b>
211 rue GAMBETTA	59 000 LILLE	31 12 06	<b>328 034</b>	<b>24 138</b>
		31 12 07	<b>340 000</b>	<b>46 000</b>
Stéphanie DEBACKER ( 03 04 74 )		31 12 08	<b>354 000</b>	<b>50 000</b>
		31 12 09	<b>357 660</b>	<b>73 403</b>
		31 12 10	Comptes non déposés depuis 2009	
		31 12 11		
		31 12 12		
<b>CP : 135 Ke / Dettes : 73 Ke ( FI : 2 Ke + FO : 25 Ke + FS : 44 Ke + AD : 1 Ke ).</b> <b>Liquidation judiciaire le 27 01 20</b>				

On peut regarder les comptes et faillites des huit autres centres :

ESPACE EPILATION			CA	R
<b>EE 2</b>		31 12 05	<b>103 736</b>	<b>- 72 638</b>
478 084 205 / <b>29 07 04</b>		31 12 06	<b>193 482</b>	<b>- 47 512</b>
4 rue des Fossés	59 LILLE	31 12 07	<b>275 000</b>	<b>11 000</b>
		31 12 08	<b>295 000</b>	<b>23 000</b>
Stéphanie DEBACKER ( 03 04 74 )		31 12 09	<b>297 000</b>	<b>33 000</b>
		31 12 10	Comptes non déposés depuis 2009	
		31 12 11		
		31 12 12		
<b>CP : - 28 Ke / Dettes : 200 Ke ( FI : 59 Ke + FO : 52 Ke + FS : 15 Ke + AD : 74 Ke ).</b> <b>Redressement judiciaire le 15 01 18 / Liquidation judiciaire le 01 03 18</b>				

ESPACE EPILATION			CA	R
<b>EE3</b>		31 12 04	Comptes non déposés	
448 336 461 / <b>29 04 03</b>		31 12 05	Comptes non déposés	
77 allée du Forum	62 LENS	31 12 06	<b>95 000</b>	<b>1 400</b>
		31 12 07	Comptes non déposés	
		31 12 08	Comptes non déposés	
Régis DE BACKER		31 12 09	<b>92 000</b>	<b>- 18 000</b>
Patrick MICHELOT		31 12 10	Comptes non déposés	
		31 12 11	Comptes non déposés	
		31 12 12	<b>127 000</b>	<b>9 000</b>
<b>CP : - 82 Ke / Dettes : 148 Ke ( FI : 74 Ke + FO : 12 Ke + FS : 14 Ke + AD : 49 Ke ).</b>				
<b>Redressement judiciaire depuis le 29 04 05 / Liquidation judiciaire le 04 12 15</b>				

ESPACE EPILATION			CA	R
<b>EE 4</b>		31 12 09	<b>266 000</b>	<b>48 000</b>
507 474 757 / 07 08 08			( 17 mois )	
20 rue ROYALE	59 LILLE	31 12 10	Comptes non déposés depuis 2009	
		31 12 11		
Stéphanie DEBACKER ( 03 04 74 )		31 12 12		
<b>CP : 53 Ke / Dettes : 36 Ke ( FI : 0 Ke + FO : 6 Ke + FS : 28 Ke + AD : 2 Ke ).</b>				
<b>Liquidation judiciaire le 14 11 17</b>				

ESPACE EPILATION			CA	R
<b>EE 5</b>		31 12 09	<b>240 000</b>	<b>46 000</b>
507 474 732 / 07 08 08			( 17 mois )	
27 rue du BUISSON	59 LILLE	31 12 10	Comptes non déposés depuis 2009	
		31 12 11		
Stéphanie DEBACKER ( 03 04 74 )		31 12 12		
<b>CP : 51 Ke / Dettes : 28 Ke ( FI : 0 Ke + FO : 4 Ke + FS : 24 Ke + AD : 0 Ke ).</b>				
<b>Liquidation judiciaire le 27 01 20</b>				

ESPACE EPILATION			CA	R
<b>EE 6</b>		31 12 09	<b>84 000</b>	<b>- 47 000</b>
507 578 276 / 13 08 08			( 17 mois )	
165 rue des POSTES	59 LILLE	31 12 10	Comptes non déposés depuis 2009	
		31 12 11		
Stéphanie DEBACKER ( 03 04 74 )		31 12 12		
<b>CP : - 42 Ke / Dettes : 84 Ke ( FI : 55 Ke + FO : 22 Ke + FS : 7 Ke + AD : 0 Ke ).</b>				
<b>Dissolution le 14 03 15</b>				

ESPACE EPILATION			CA	R
<b>EE 7</b>		31 12 11	Comptes non déposés	
515 324 077 / 09 10 09				
23 rue de LILLE	59 ARMENTIERES			
Stéphanie DEBACKER ( 03 04 74 )				
<b>Emiv le 19 02 16</b>				

ESPACE EPILATION			CA	R
<b>EE 8</b>		31 12 10	Comptes non déposés	
518 603 022 / 07 12 09		31 12 11	<b>190 200</b>	<b>14 200</b>
7 rue MIRABEAU	59 MOUVEAUX	31 12 12	<b>172 500</b>	<b>- 2 300</b>
		31 12 13	<b>146 100</b>	<b>- 29 700</b>
Stéphanie DEBACKER ( 03 04 74 )		31 12 14	<b>132 700</b>	<b>- 6 900</b>
Julie DHAINAUT		31 12 15	<b>117 400</b>	<b>- 8 200</b>
		31 12 16	<b>117 300</b>	<b>- 9 700</b>
		31 12 17	Confidentialité	
		31 12 18	Confidentialité	
		31 12 19	Comptes non déposés	
<b>CP : - 12 Ke / Dettes : 78 Ke ( FI : 1 Ke + FO : 15 Ke + FS : 16 Ke + AD : 46 Ke ).</b>				

ESPACE EPILATION			CA	R
<b>EE 9</b>		31 12 11	Comptes non déposés	
529 723 793 / 02 01 11		31 12 12		
30 Rue des MOISSONS	59 MARQUETTE	31 12 13		
Stéphanie DEBACKER ( 03 04 74 )	LEZ LILLE	31 12 14		
Dissolution le 15 02 16				

Ces centres avaient toutes les chances de faire faillite et cela pouvait se voir dans les bilans publiés par madame Stéphanie DEBACKER. J'ai envoyé à madame Stéphanie DEBACKER toutes les informations utiles pour éviter ces échecs mais jamais elle ne m'a accordé cinq minutes au téléphone ou lors de mes déplacements dans le nord.

Monsieur Régis DEBACKER a compris trop tard le problème et après avoir pris le temps de lire mon étude, s'est précipité chez GUINOT pour mettre en place la solution COCO MIEL mais monsieur Jean Daniel MONDIN a refusé de lui fournir ses produits et les faillites n'ont pu être évitées.

Avec les marques que Madame Stéphanie DEBACKER proposait, les ventes de produits de la société EE1 ont plafonné à 6,2 % :

Année	Chiffres d'affaires	Prestations	Ventes produits	Ratio VP / CA
31 12 04	301 068	295 000	<b>6 000</b>	<b>2 %</b>
31 12 05	313 338	298 000	<b>15 000</b>	<b>4,8 %</b>
31 12 06	328 034	307 000	<b>21 000</b>	<b>6,4 %</b>
31 12 07	340 000	319 000	<b>21 000</b>	<b>6,2 %</b>
31 12 08	354 000	338 000	<b>16 000</b>	<b>4,5 %</b>
31 12 09	357 660	339 000	<b>19 000</b>	<b>5,3 %</b>

On peut comparer avec les ventes de produits de COCO MIEL :

Année	Chiffres d'affaires	Prestations	Ventes produits	Ratio VP / CA
2011	262 400	212 900	<b>49 500</b>	<b>18,9 %</b>
2012	248 000	198 900	<b>49 900</b>	<b>20,1 %</b>
2013	251 500	214 100	<b>37 400</b>	<b>14,9 %</b>
2014	283 500	241 200	<b>42 300</b>	<b>14,9 %</b>

En 2009, Madame Stéphanie DEBACKER n'avait pas que ce centre ESPACE EPILATION mais 5 centres ESPACE EPILATION avec lesquels elle réalisait un bénéfice de 200 000 euros par an et elle en a ouvert encore 4 de plus les années suivantes.

Sur les 9 centres ESPACE EPILATION de Madame Stéphanie DEBACKER, 6 ont terminé en liquidation judiciaire (Société EE1, EE 2, EE 3, EE 4, EE 5 et EE 7), deux ont été fermés (Société EE 6 et EE 9) sans trouver de repreneur et il n'en reste plus qu'un qui n'est toujours par rentable (Société EE 8).

Si Madame Stéphanie DEBACKER avait pris GUINOT, son chiffre d'affaires ventes produits aurait plus que doublé ce qui par an avec 9 instituts aurait pu lui permettre de réaliser au moins 100 000 euros de bénéfices en plus.

Dès 2009, en voyant les chiffres de ce centre, on pouvait être certain qu'il allait finir par faire faillite malgré les bénéfices qu'il faisait et les dettes dérisoires qu'il lui restait.

J'ai envoyé chaque année entre 2010 et 2014, un gentil petit courrier avec un joli petit dossier imprimé avec entre autre les chiffres détaillés des ventes de produits de la société EPIL GRENELLE et de COCO MIEL et bien sur tous les chiffres des centres ESPACE EPILATION qui après quelques années de succès s'étaient effondrés quand des concurrents s'étaient installés sur leurs zones de chalandise.

J'ai aussi envoyé un courrier à Madame Stéphanie DEBACKER avec le jugement et l'arrêt de la Cour d'Appel de MONTPELLIER condamnant son franchiseur, la société ARWEN, avec l'extrait des motivations dans lesquelles j'étais cité.

Après avoir envoyé les chiffres d'ESPACE EPIL GRENELLE, de COCO MIEL, tous les chiffres de tous les ESPACE EPILATION, le jugement, l'arrêt, les chiffres de toutes les franchises, mon étude, j'ai tenté d'avoir Madame Stéphanie DEBACKER au téléphone plusieurs fois mais elle ne m'a jamais accordé 5 minutes.

Si Madame Stéphanie DEBACKER m'avait appelé ne serait ce que 5 minutes, j'aurais pu lui expliquer qu'avec un simple courrier elle pouvait annuler tous ses contrats de franchise et éviter ainsi de donner 100 000 euros par an de royalties à son franchiseur et ce en pure perte.

J'aurais aussi pu lui expliquer pourquoi son entreprise dès 2009 était condamnée car elle réalisait de jolis bénéfices grâce à de mauvais ratios à commencer par celui de sa masse salariale qui était trop basse.

Si Madame Stéphanie DEBACKER m'avait accordé 5 minutes j'aurais pu lui expliquer pourquoi tous ses instituts allaient être des échecs car il suffisait de regarder ses chiffres d'affaires et ses lignes salaires et charges pour voir où se trouvait le problème.

Sur le site [www.verif.fr](http://www.verif.fr), on trouve la ligne SALAIRES ET CHARGES de l'entreprise EE1 :

	2005	2006	2007	2008	2009
CA HT	313 338	328 034	340 198	353 883	357 660
SAL + CHA.	151 239	141 403	138 113	145 490	107 254
	48 %	43 %	40 %	41 %	30 %

Ce centre ESPACE EPILATION pour augmenter ses profits a fait baisser sa masse salariale au maximum certainement en ayant recours à des contrats de qualification ou d'apprentissage comme cela a souvent été le cas dans ce type d'établissement et en particulier chez ESPACE EPILATION.

Les centres ESPACE EPILATION qui ont adopté cette stratégie ont pu réaliser tant qu'ils étaient seuls sur un territoire de gros chiffres d'affaires et des bénéfices mais se sont effondrés dès que d'autres centres ont ouvert leurs portes à proximité.

A PARIS, le match qui a opposé ESPACE EPILATION à BODY MINUTE s'est terminé par 70 BODY MINUTE et plus qu'un seul ESPACE EPILATION malgré une vingtaine d'ouvertures. Ce dernier centre ESPACE EPILATION appartenant à Madame Sophie LANDRE est toujours déficitaire.

On ne peut pas fidéliser des clientes quand on propose de l'épilation comme le faisait ESPACE EPILATION et que l'on recrute uniquement des apprentis et en nombre insuffisant pour assurer un minimum de qualité de service.

On peut prendre l'exemple du deuxième centre de Madame Stéphanie DEBACKER :

<b>ESPACE EPILATION</b>			CA	R
<b>EE 2</b>		31 12 05	<b>103 736</b>	<b>- 72 638</b>
478 084 205 / <b>29 07 04</b>		31 12 06	<b>193 482</b>	<b>- 47 512</b>
4 rue des Fossés	<b>59 LILLE</b>	31 12 07	<b>275 000</b>	<b>11 000</b>
		31 12 08	<b>295 000</b>	<b>23 000</b>
Stéphanie DEBACKER ( 03 04 74 )		31 12 09	<b>297 000</b>	<b>33 000</b>
		31 12 10	Comptes non déposés depuis 2009	
		31 12 11		
		31 12 12		
<b>CP : - 28 Ke / Dettes : 200 Ke ( FI : 59 Ke + FO : 52 Ke + FS : 15 Ke + AD : 74 Ke ).</b>				
<b>Redressement judiciaire le 15 01 18 / Liquidation judiciaire le 01 03 18</b>				

Dans la même rue, sur le même trottoir, au 28, un ESTHETIC CENTER a ouvert ses portes et existe toujours :

<b>ESTHETIC CENTER</b>			CA	R
<b>ESTHETIC EMILIE</b>		30 06 09	<b>137 000</b>	<b>- 51 000</b>
504 215 294 / <b>22 05 08</b>			(14 mois)	
28 rue des FOSSES	59 LILLE	30 06 10	<b>211 876</b>	<b>7 259</b>
		30 06 11	<b>249 400</b>	<b>- 7 800</b>
		30 06 12	<b>262 800</b>	<b>10 300</b>
Emilie PARENT		30 06 13	<b>240 300</b>	<b>3 600</b>
		30 06 14	<b>244 800</b>	<b>1 100</b>
		30 06 15	Confidentialité	
		30 06 16	Non révélabl	
		30 06 17	Confidentialité de 2017 à 2021	
		30 06 18		
		30 06 19		
<b>CP : - 26 Ke / Dettes : 120 Ke ( FI : 19 Ke + FO : 9 Ke + FS : 0 Ke + AD : 93 Ke ).</b>				

Sur le site [www.verif.fr](http://www.verif.fr), on trouve la ligne SALAIRES ET CHARGES de l'entreprise EE 2 qui exploitait le centre ESPACE EPILATION :

	2005	2006	2007	2008	2009
CA HT	103 736	193 482	275 000	295 000	294 000
SAL + CHA.	27 855	80 338	85 689	115 588	102 564
	27 %	41,5 %	31 %	39 %	35 %

Sur le site [www.verif.fr](http://www.verif.fr), on trouve la ligne SALAIRES ET CHARGES de l'entreprise ESTHETIC EMILIE qui exploitait le centre ESTHETIC CENTER :

	2011	2012	2013	2014	2015
CA HT	249 400	262 800	240 300	244 800	NC
SAL + CHA.	129 189	126 446	119 927	123 142	NC
	51,8 %	48,1 %	49,9 %	50,3 %	NC

On a pratiquement 10 points d'écart et on peut comparer directement les lignes salaires et charges des deux entreprises :

EE1	27 855	80 338	85 689	115 588	102 564
EST. EMILIE		129 189	126 446	119 927	123 142

Le centre ESTHETIC CENTER avec des prestations comparables à celles du centre ESPACE EPILATION avait plus de personnel et donc une meilleure qualité de service et a capté lentement mais sûrement la clientèle de Madame Stéphanie DEBACKER au point de l'amener à la liquidation judiciaire.

Si Madame Stéphanie DEBACKER avait pris la marque GUINOT elle aurait pu augmenter ses chiffres d'affaires, ses marges et embaucher de meilleures esthéticiennes. Comme Monsieur Christophe BONJUS, madame Stéphanie DEBACKER aurait pu sauver son entreprise en recrutant chaque année des clientes plus rentables et plus fidèles.

Monsieur Régis DEBACKER constatant que ses instituts déclinaient et allaient mettre la clé sous la porte a demandé un rendez-vous à Monsieur Jean Daniel MONDIN en 2018 pour trouver un partenariat avec lui.

Monsieur Régis DEBACKER ne voulant pas comprendre comment ses instituts devaient évoluer pour s'en sortir, Monsieur Jean Daniel MONDIN a refusé de mettre GUINOT dans ces instituts.

Seulement deux centres appartenant à Madame Stéphanie DEBACKER ont trouvé des repreneurs, celui situé rue GAMBETTA pour 25 000 euros et celui de la rue du BUISSON pour 15 000 euros.

Ces centre ont été repris par la société INSTITUT T qui a également repris en juin 2019 un troisième centre à LAMBERSART appartenant à une autre personne. La société INSTITUT T a publié depuis deux bilans non représentatifs compte-tenu de la crise du COVID :

<b>INSTITUT TE</b>			CA	R
<b>INSTITUT T</b>		31 12 19	<b>362 100</b>	<b>- 108 400</b>
844 375 089 / 23 11 18		31 12 20	<b>296 400</b>	<b>- 44 500</b>
211 rue GAMBETTA	59 000 LILLE	31 12 21	Comptes non déposés	
27 Bis rue du BUISSON	59 000 LILLE	31 12 22		
<b>CP : - 143 Ke / Dettes : 479 Ke ( FI : 254 Ke + FO : 135 Ke + FS : 90 Ke + AD : 0 Ke ).</b>				

Si Madame Stéphanie DEBACKER avait accepté de prendre GUINOT et de suivre le même chemin que ESPACE EPIL GRENELLE ou COCO MIEL, elle aurait pu vendre ses 9 centres pour au moins un million d'euros.

L'exemple de Madame Stéphanie DEBACKER est intéressant car en 2009, avec 5 centres dont la plupart ont encore des emprunts bancaires à rembourser, elle fait déjà 200 000 euros de bénéfices par an et elle imagine certainement qu'avec les 4 centres supplémentaires, une fois les emprunts remboursés, elle pourra gagner plus de 500 000 euros par an.

En fait dès 2009, on pouvait parier que Madame Stéphanie DEBACKER allait mettre la clé sous la porte car ses ratios étaient mauvais et n'ayant pas une marque forte sa clientèle était volatile et pouvait être captée facilement par des concurrents. Mais comme souvent, plus un entrepreneur connaît une réussite rapide et facile et moins il voit le risque et pire moins il veut le voir.